



Naturalisation française et mariage

Par **CADOUNIA**, le **13/09/2011** à **10:30**

Bonjour,
Mon ami est algérien et en France depuis 1 an et demi. [s]Moi je suis française[/s]
[s]d'origine algérienne. [/s]Il a voulu se marier avec une femme mais sa demande a été rejetée par le tribunal (motif, Mme est jugée incapable psychologiquement). Aujourd'hui, il travaille au black en Belgique car son visa a expiré depuis longtemps et je suis enceinte de lui. Nous souhaitons vivre en France et nous marier afin de stabiliser notre couple. Est ce que la demande sera acceptée ou rejetée par le tribunal à votre avis? Moi je travaille et je suis propriétaire de mon logement et j'ai des enfants majeurs. Quels sont nos droits et devoirs face à cette situation? Merci de me répondre. Bonne journée.

Par **mimi493**, le **13/09/2011** à **14:38**

Quelle est votre nationalité ?

Par **CADOUNIA**, le **15/09/2011** à **07:15**

bonjour,
Tout d'abord, merci de répondre à mon message.
Je suis française d'origine algérienne et je voudrais savoir si on peut déposer un dossier pour se marier, s'il sera accepté et les démarches à faire et combien de temps ça prendra. Si vous avez des informations sur une situation semblable, et que faire en cas de refus, je vous remercie de me les communiquer.
Bonne journée, j'attends de vos nouvelles avec impatience.

Par **mimi493**, le **15/09/2011 à 12:34**

Quelle est votre différence d'âge ? C'est aussi ça qui va jouer. rnrnLisez ce forum, et voyez toutes les femmes qui se font avoir. D'autant plus avec des personnes de nationalité algérienne qui auront la carte de 10 ans après une seule année de mariage (3 ans pour les autres nationalités) non retirable en cas de séparation alors que c'est retirable tant que le mariage n'a pas duré 4 ans pour les autres nationalités (ce sont des mariages qui durent, souvent, 18 mois, le temps d'avoir la carte de 10 ans, mais bon, vous ne le croirez pas, personne ne le croit avant que ça arrive)

Par **CADOUNIA**, le **16/09/2011 à 15:06**

Merci beaucoup pour votre réponse je ne peux que vous croire là-dessus et j'en suis consciente c'est pour cela que je prends beaucoup de précautions et que je ne vais pas m'engager tant que je ne suis pas sûre de moi j'ai le temps de faire traîner les choses et on verra bien de toute façon c'est ce que j'aurais fait avec une personne en situation régulière. Pour mon âge on a 8 ans de différence moi 43 lui 34 ansrnrnbonne journée

Par **mimi493**, le **16/09/2011 à 15:47**

[citation]Pour mon âge on a 8 ans de différence moi 43 lui 34 ans [/citation] ben oui, c'est toujours dans ce sens là. D'où ma question ...rnVous êtes enceinte, donc non vous n'avez pas pris vos précautions. Lui va être père d'un enfant français. Après ça sera le harcèlement (direct ou avec des mots d'amour) pour que vous signiez les attestations comme quoi il s'occupe de l'enfant, lui donnant ainsi un droit au séjour ... jusqu'au jour où il n'en aura plus besoin .. ni de vous, ni de l'enfant.

Par **Tisuisse**, le **16/09/2011 à 17:53**

ou qu'il retournera dans son pays avec l'enfant.

Par **mimi493**, le **16/09/2011 à 18:10**

Le but étant d'immigrer en France, ce n'est pas le plus gros risque (pour pallier, donner un prénom résolument d'une autre religion, genre Christian, David, ce qui va poser problème pour la transcription de l'acte de naissance dans un pays pratiquant la dictature religieuse légale)

Par CADOUNIA, le 17/09/2011 à 10:16

tout d'abord je suis contente de voir que vous me suivez dans ma démarche et je vous en remercie bcp
je pense que je vais agir avec intelligence voir si il a de vrais sentiments d'amour et si je découvre que non je l'amènerai devant le maire pour lui dire **non je ne veux pas me marier avec toi car je sais ça...et ça...sur toi** c'est une chose que je suis capable de faire car j'ai assez de force pour ça
je vais réfléchir à comment je vais faire pour découvrir la vérité et pour ça je suis assez rusée
en tout cas une chose est sûre et certaine j'ai horreur de me faire passer pour un pigeon mais c'est vrai qu'au fond de moi j'espère qu'il est sincère mais si j'ai des doutes et si je poste sur ce site c'est mauvais signe pour moi il faut juste que je prenne du temps pour le réaliser et passer à autre chose mais quand on a du bonheur on aime bien que ça dure le plus longtemps possible heureusement ou hélas selon la situation!!
pour ma grossesse j'ai encore un peu de temps devant moi pour le délai légal d'avortement même si ça ne me plaît pas de le faire l'intérêt de l'enfant passe avant tout
si vous avez d'autres conseils je suis prête à les entendre merci et bonne journée